

Guide du festivalier ou de la festivalière responsable

Pour que le Festival d'Annecy reste un moment appréciable à tous points de vue – et pas seulement pour sa riche programmation ou son ambiance inimitable –, nous nous engageons dans [une démarche](#) de responsabilité sociétale et environnementale.

Mais les bonnes pratiques, cela se partage ! Nous vous invitons donc à participer à l'événement dans le même état d'esprit. Ce Guide du festivalier ou de la festivalière responsable devrait vous y aider. Pour un festival plus vertueux et durable, à vous de jouer, chers festivaliers !



1/ Limiter l'empreinte carbone liée à ma venue

- Pour venir à Annecy, je privilégie le covoiturage ou le train.
- Sur place, je privilégie la **mobilité douce** en me déplaçant à pied ou à vélo.
- Je peux également profiter d'un tarif avantageux sur le **transport public de l'agglomération** ou des solutions de **transport collectif privé**.



2/ Maîtriser mes consommations

- Je n'imprime rien, ni programme, ni invitation. Je me sers de mon téléphone et de l'application Annecy Festival.
- Annecy Festival s'engageant à limiter la climatisation, j'apporte de quoi me rafraîchir (ex. un éventail).

- Je n'oublie pas de m'hydrater et de remplir ma gourde : à Annecy, l'eau du robinet est potable ; tout comme celle des fontaines, référencées [ici](#).
- J'évite le gaspillage alimentaire. Je consomme local et de saison – l'occasion de découvrir les produits du territoire !



3/ Respecter l'environnement

- J'essaie de me passer des bouteilles en plastique et de la vaisselle à usage unique.
- Je ne jette rien au sol, ni dans l'eau du Thiou ou du lac d'Annecy ! Et je respecte les consignes de tri sélectif (poubelles spécifiques à chaque type de déchet, colonnes à verre).
- Je trouve les pigeons et les canards amusants ? Les cygnes, merveilleux ? Alors je ne leur lance pas mes chips ou mon pain (tout aussi dangereux pour leur santé) – sous peine d'amende.



4/ Cultiver un meilleur vivre-ensemble

· Tradition du Festival :

En salle de projection, avant le début du film, j'ai le droit voire le devoir de braire, bêler, hululer, caqueter, miauler, coasser, etc., ou de faire des bruits de bulles (avant de crier éventuellement «Ta gueule !»). Pendant le film, si un animal à grandes oreilles surgit à l'écran, je m'empresse de hurler «Lapin !»

· Troubles du voisinage :

À Annecy, tout le monde n'est malheureusement pas en festival. Je respecte les habitants, leurs propriétés et leurs biens. Le soir, je limite mon volume sonore pour le repos de tous.

· Bonnes pratiques

environnementales (points 1, 2, 3) :

Au besoin, je sensibilise mes «cofestivaliers» et «cofestivalières» aux bonnes pratiques.

· Violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS), racisme et discriminations anti-LGBTQ+ :

> Je respecte autrui dans son individualité et me garde de toute remarque discriminante.

> Pas de geste non consenti : sans oui, c'est NON !

> Si je suis victime ou témoin d'une attitude malveillante, j'alerte un membre de l'équipe du Festival ou un agent de sécurité. Et je peux prévenir le collectif Keep Festive (contact@keepfestive.org), qui vise à prévenir tout type de discrimination dans les festivals de films d'animation.

L'équipe d'Annecy Festival vous remercie et vous souhaite une excellente semaine ! Dans une démarche d'amélioration continue, nous restons à l'écoute de vos suggestions pour faire de cet événement un espace accueillant.